

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**MERCREDI 23 MAI 2018 A 16H**

À L'ESPACE GRANDE ARCHE, PARIS LA DÉFENSE

Pour plus de simplicité et afin de permettre au plus grand nombre d'actionnaires de participer,

Société Générale offre à ses actionnaires la possibilité  
**d'effectuer l'ensemble de leurs démarches par Internet.**

Vous gardez, si vous le souhaitez, la possibilité de voter avec le formulaire papier.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct et en différé sur [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

À l'issue de l'Assemblée, un communiqué de presse détaillant les résultats des votes sera diffusé, et un compte-rendu sera proposé dans la Lettre de l'Actionnaire datée de juin 2018.  
Cette Lettre sera adressée par voie postale aux actionnaires détenant au moins 100 actions au porteur ou 1 action au nominatif, et consultable sur le site Internet [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com).

Vous pouvez consulter l'ensemble des informations relatives à l'Assemblée générale en cliquant [ici](#)

## COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

### > LES CONDITIONS À REMPLIR POUR PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tout actionnaire doit pouvoir justifier de sa qualité au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée (J-2), soit au plus tard le lundi 21 mai 2018 à 0H00 (heure de Paris) ;

Pour les actionnaires au nominatif, cet enregistrement comptable à J-2 dans les comptes de titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer.

Pour les actionnaires au porteur, ce sont les intermédiaires habilités, teneurs des comptes de titres au porteur, qui justifient directement auprès du centralisateur de l'Assemblée de la qualité d'actionnaire de leurs clients soit :

- lors de la transmission du formulaire unique de vote par correspondance, ou de la demande de carte d'admission ;
- lors de l'utilisation du site de vote par Internet.

Si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'Assemblée et n'a pas reçu sa carte d'admission le 21 mai 2018, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-2 pour être admis à l'Assemblée.

Pour tout renseignement relatif au traitement  
des demandes de carte, contactez le centre  
d'appel des cartes d'admission  
de Société Générale au 0 825 315 315  
(coût de l'appel : 0,15 € HT/min depuis la  
France), du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

## > VOTRE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vous pouvez choisir l'un des modes de participation suivant :

- assister personnellement à l'Assemblée générale ;
- voter par correspondance ou par Internet ;
- donner pouvoir au Président ou un tiers, par correspondance à J-2, ou par Internet avant le mardi 22 mai 2018 à 15h (heure de Paris).

Dans tous les cas, vous devez impérativement soit :

- vous connecter sur Internet selon les modalités décrites ci-dessous ;
- compléter le formulaire papier et le transmettre à votre intermédiaire habilité par courrier.

Une fois qu'un actionnaire a voté, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission, par quelque moyen que ce soit, il ne peut plus choisir un autre mode de participation.

## COMMENT VOTER PAR INTERNET AU PREMIER TITRE ?

Société Générale vous offre la possibilité de voter par Internet à l'Assemblée générale 2018 quelque soit le nombre d'actions détenues, à partir du mercredi 18 avril 2018 à 9h (heure de Paris) jusqu'au mardi 22 mai 2018 à 15h (heure de Paris).

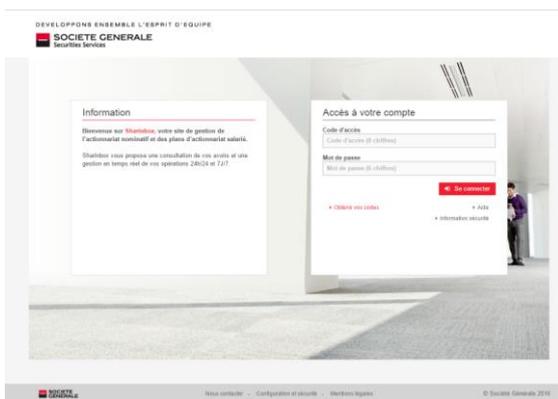
**Attention !** Si vous appartenez à plusieurs de ces catégories, vous devrez voter pour chacune d'entre elles.

*Afin d'éviter toute saturation éventuelle, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la date ultime pour se connecter.*

### > ACTIONNAIRES AU NOMINATIF

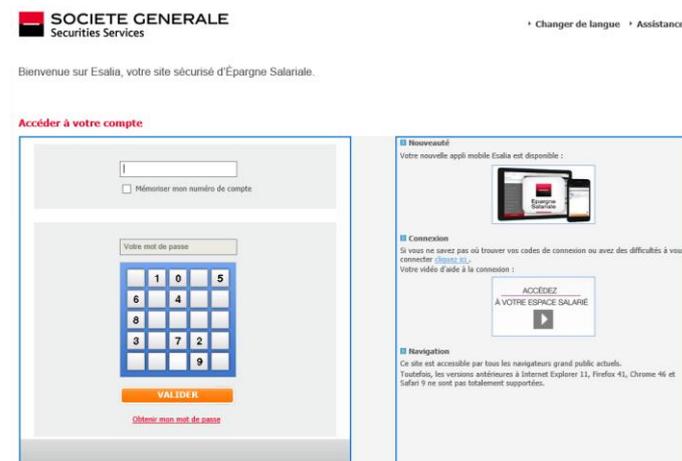
Connectez-vous sur le site [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com) à l'aide de vos identifiants.

Dans votre espace personnel, cliquez sur la rubrique « Assemblée générale » puis sur « VOTER » pour accéder au site de vote et effectuer vos démarches.



### > ACTIONNAIRES SALARIES, PORTEUR DE PARTS DU FONDS E

Connectez-vous sur le site sécurisé dédié, [www.esalia.com](http://www.esalia.com) à l'aide des codes d'accès qui vous ont été envoyés par courrier.



> ACTIONNAIRES AU PORTEUR

Connectez-vous sur l'espace client du site Internet de votre intermédiaire financier, à l'aide de vos codes d'accès habituels, vous serez alors renvoyé vers le site Votaccess. Cliquez sur l'icône qui apparaît sur la ligne correspondant à vos actions Société Générale et suivez les indications affichées à l'écran.

Attention : seuls les actionnaires au porteur dont l'intermédiaire financier a adhéré au système Votaccess et leur propose ce service pour l'Assemblée générale de Société Générale pourront y avoir accès. Les actionnaires au porteur intéressés par ce service sont invités à se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de prendre connaissance des possibilités et des conditions d'utilisation.

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE AVEC LE FORMULAIRE PAPIER ?

Votre formulaire, complété et signé, doit être retourné à votre intermédiaire financier qui le transmettra à Société Générale, Service des Assemblées générales, afin qu'il parvienne au plus tard 21 mai 2018.

**Vous désirez assister à l'Assemblée :**  
cochez **A**

**Vous désirez voter par correspondance :**  
cochez **1**, éventuellement noircissez les cases des résolutions qui ne recueillent pas votre adhésion.  
N'oubliez pas de remplir les cases des amendements et résolutions nouvelles.

**Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée :**  
cochez **2**, datez et signez au bas du formulaire.

**IMPORTANT :** Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - **Important :** Before selecting please refer to instructions on reverse side

**A**  Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire - **Which ever option is used, shade box(es) like this** , date and sign at the bottom of the form

**B**  J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes - **I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.**

**SOCIETE GENERALE**

29 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS  
au capital de 1 009 897 173,75€  
552 120 222 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
Le 23 MAI 2018 à 16h00  
Espace Grande Arche  
Paris La Défense

**COMBINED GENERAL MEETING**  
MAY 23, 2018 at 4 p.m.  
Espace Grande Arche  
Paris La Défense

**CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY**

Identifiant - Account

Nombre d'actions / Number of shares

Nombre de voix - Number of voting rights

Nominatif / Registered

Porteur / Shareholder

Vote simple / Single vote

Vote double / Double vote

**1**  **JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST**  
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci  la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.

I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box - like this , for which I vote NO or I abstain.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/>								
10	11	12	13	14	15	16	17	18
<input type="checkbox"/>								
19	20	21	22	23	24	25	26	27
<input type="checkbox"/>								
28	29	30	31	32	33	34	35	36
<input type="checkbox"/>								
37	38	39	40	41	42	43	44	45
<input type="checkbox"/>								

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting

- Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée générale de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the general meeting to vote on my behalf.

- Je m'abstiens. (Équivalent à un vote blanc). / I abstain from voting (it is equivalent to vote NO).

- Je donne procuration (cf. au verso (4)) à M. / Mre ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (4)) M. / Mre or Mlle, Corporate Name to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :  
In order to be considered, this completed form must be returned at the latest:

à la banque / to the bank 21/05/2018 / May 21st, 2018

**2**  **JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Cf. au verso (3)

**I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING**  
See reverse (3)

**ATTENTION :** s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valables que si elles sont directement retournées à votre banque.  
**CAUTION :** if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf. au verso (1)  
Surname, first name, address of the shareholder (change regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (1)

**3**  **JE DONNE POUVOIR À :** Cf. au verso (4)

**I HEREBY APPOINT:** See reverse (4)

M. Mre ou Mlle, Raison Sociale / M. Mre or Mlle, Corporate Name

Adresse / Address

**Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée qui sera présente à l'Assemblée :**  
cochez **3** et inscrivez les coordonnées de cette personne.

**Quel que soit votre choix datez et signez ici.**  
En cas d'indivision, porter la signature de chaque indivisaire.

**Vérifiez vos noms, prénom et adresse.**